



## EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 15 décembre 2011  
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contegat

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- Après étude du préavis municipal N° 9/2011 concernant le

#### **Budget de fonctionnement 2012**

- Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Après lecture du rapport de la commission de gestion

**L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 9/2011 par**

**30 OUI - 0 NON - 0 ABSTENTION**

soit

**Le budget de fonctionnement 2012 tel que présenté par la Municipalité.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 15 décembre 2011.

Le Président  
Pascal Contegat



La Secrétaire  
Sabrina Aeberli